

Le moulin communal d'Archail

Delphine Isoardi

Canaliser la ressource pour irriguer

Pour qui a l'œil aiguisé, le paysage de la commune d'Archail est marqué de ci, de là, de traits rectilignes perceptibles dans certains champs et friches, en particulier avec une lumière rasante. Le cadastre napoléonien, mais également la mémoire de certains des habitants du village, nous livrent la réponse : anciennement les Archaillois ont réalisé des canaux d'irrigation, en se raccordant à la source du *Tourounet* qui descend du Pic de Couar ou aux ruisseaux qui traversent le terroir, afin de conduire cette précieuse ressource au bon endroit, au bon moment, pour l'irrigation des cultures (via un système de rigoles et leurs martellières aujourd'hui disparues).

Utiliser la force hydraulique de l'eau de la montagne

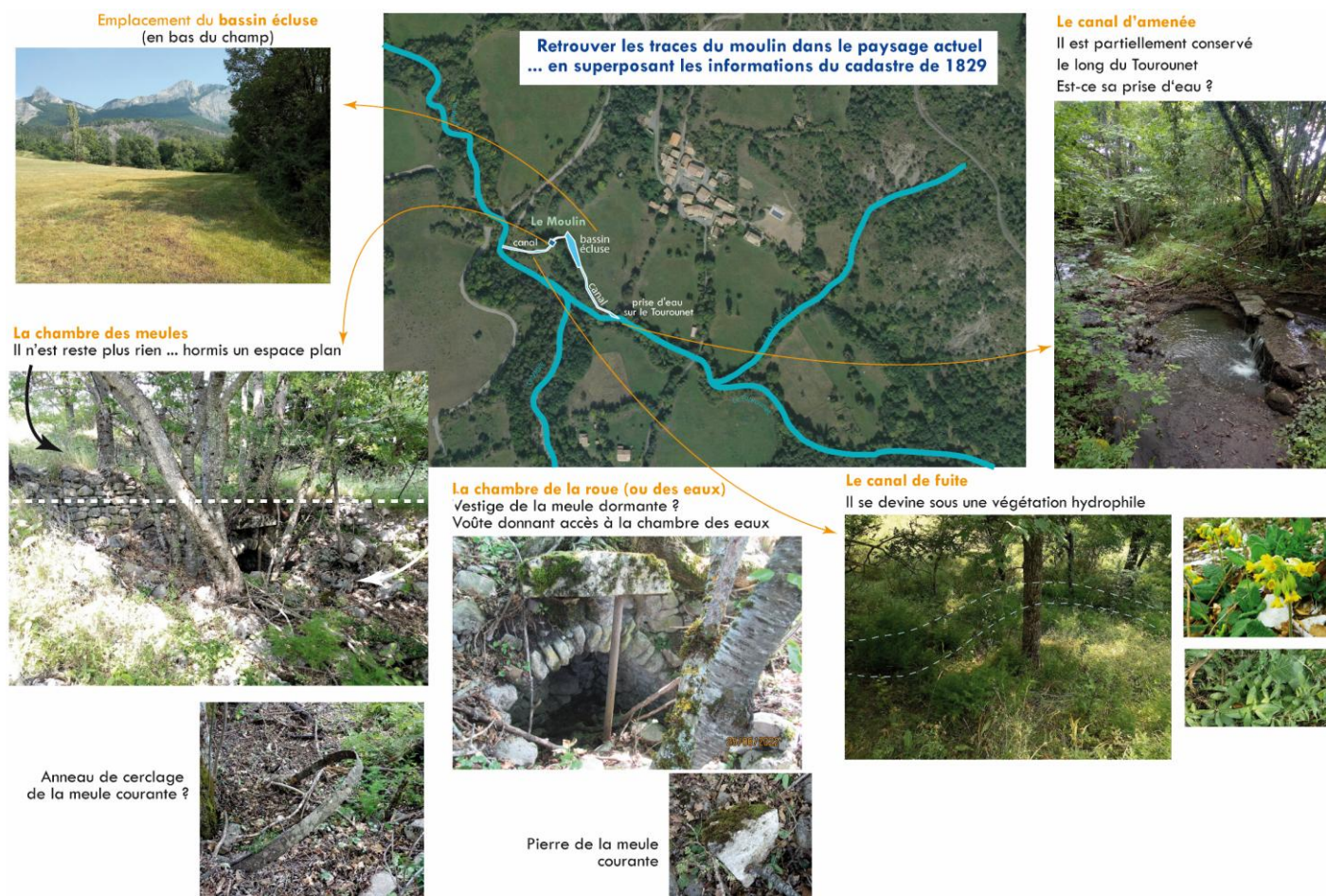
Mais ces canaux ont aussi conduit cette précieuse ressource vers un outil bien utile à tous : un moulin à farine. Aussi loin que les sources d'archives remontent, il est arrenté (c'est-à-dire loué) par la commune en 1592, à Pierre Lyons « dudit lieu », pour trois années, à la rente de quatre setiers la première année et de cinq setiers les deux suivantes (le setier est une ancienne mesure de capacité pour les grains). C'est la part de farine que le meunier devait verser à la commune en échange du droit d'exploitation. Dans le cadre de ce contrat, le meunier devait entretenir le moulin, et les habitants sont tenus d'aller y faire moudre leurs grains en payant la mouture... sous peine d'amende (*AD AHP 2 E 4747, notaire G. Michel La Javie*). Il est en effet interdit de moudre le grain chez soi. Généralement, le meunier gardait pour lui une partie des revenus générés par la mouture (payée en nature ou en argent), une fois déduite la rente qu'il devait à la commune. Le moulin communal est une source de revenu pour Archail, mais il garantissait aussi un contrôle de qualité de la farine (on s'assure ainsi qu'elle n'est pas mélangée à autre chose), ou encore la gestion de la production en cas de disette...

On retrouve le moulin cité cent ans plus tard dans l'affouagement de 1698 : « *Le moulin est communal. Il y a plusieurs vallons dans le terroir qui l'endommagent* » ; et également dans celui de 1775 : « *Il y a une source à un quart de lieue du village qui fait tourner un moulin à farine par écluse et sert pour l'arrosage de la majeure partie des preds, cheneviers et jardins* ». Ces états des lieux indiquent aussi le type de céréales broyées par la meule : du blé, du seigle, un peu d'épeautre et d'avoine. Dans le registre cadastral de 1829, le moulin est toujours en activité ; et il est également figuré sur la carte d'Etat-Major vers 1860.

Retrouver les vestiges

Les ruines sont encore visibles aujourd'hui en bas du village, sur les bords du *Vabre* (juste après que celui-ci ait été grossi des eaux du *Tourounet*), pour qui sait repérer les anomalies du terrain ou encore une végétation spécifique des zones humides (les vestiges du canal de fuite retenant en effet l'humidité, favorisent notamment le développement des asperges sauvages).

En bas du grand champ sous le village (désigné au XIX^{ème} s. « le verger »), se trouvait le bassin écluse, indispensable pour stocker l'eau en raison de l'intermittence des cours d'eau, et pour avoir suffisamment de force pour faire tourner la roue. Ce bassin écluse était alimenté par une prise directe sur le *Tourounet*. Ce canal se lit ou se devine encore le long du ruisseau, bien que partiellement détruit par la lente érosion du temps.



C'est en dessous du champ, après un premier dénivelé, que se trouvent les ruines en pierres. Sur cet espace plan, la chambre des meules a malheureusement disparue, mais à proximité, un espace ouvert permet d'imaginer la zone technique où entreposer les sacs de grain avant leur passage dans la trémie.

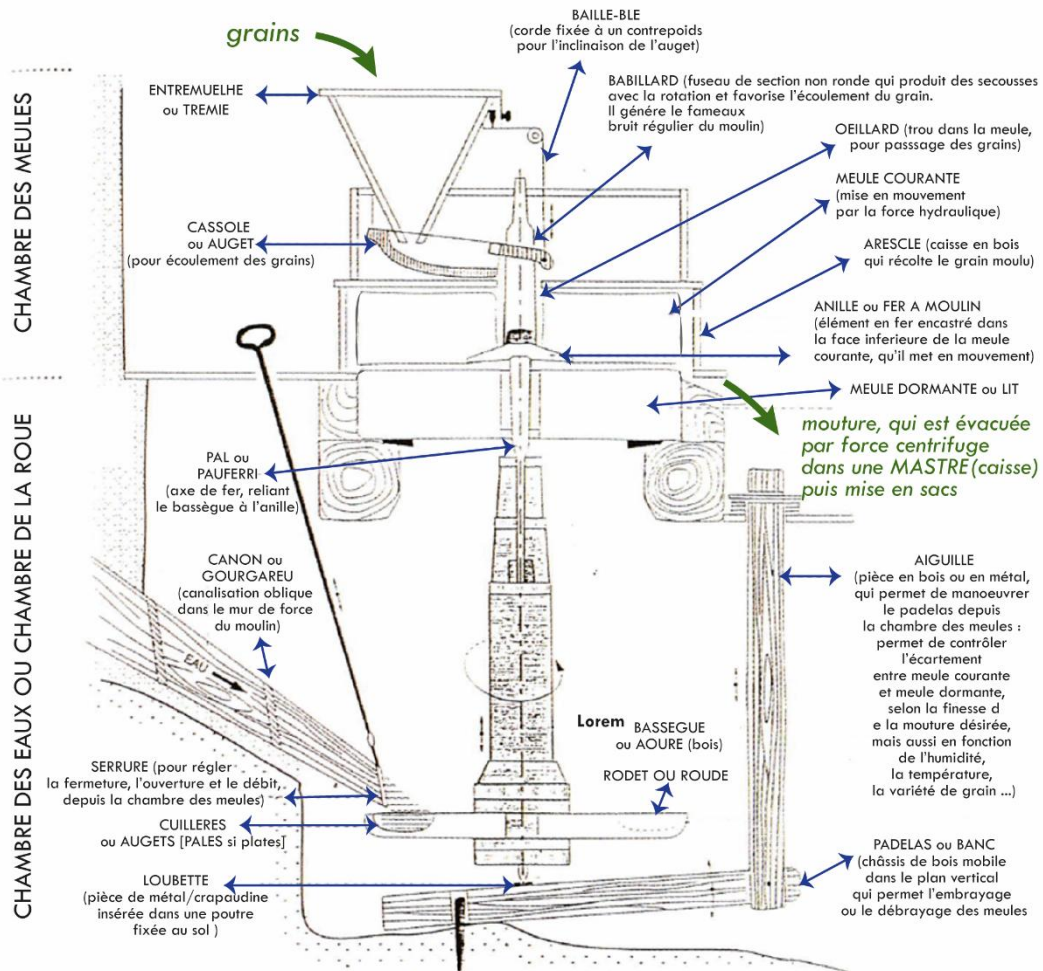
Par contre, la chambre de la roue est bien visible, bien que partiellement détruite. De cet espace inférieur sous le second dénivelé, on peut encore admirer la partie voutée par où l'eau arrivait pour entraîner la roue. Un fragment de la meule dormante est encore en place, soutenu par un étau. Il y a fort à présager que la majorité des pierres d'assemblage des meules ait été spoliée (bien que certaines soient dispersées çà et là), mais un cercle de fer un peu plus bas pourrait avoir servi au cerclage des pierres courbes de la meule courante. Les éléments de bois ne sont évidemment pas conservés.

Enfin, au sud de cet espace bâti et au-delà de la chambre des eaux, sinuait le canal de fuite que l'on devine dans la microtopographie ou en suivant la coulée plus verte de la végétation.

La technique provençale

La roue qui ébranlait la meule de pierre du moulin d'Archail est une roue horizontale, spécifique du moulin à rodet. En effet, l'eau était réceptionnée par un système appelé encore « cuillère ». Pour qu'elle tourne à bonne allure, il faut une chute d'eau d'environ 4 mètres depuis le bassin écluse.

La technique du moulin à roue horizontale, ou moulin à rodet



De manière générale :

Croquis dans "Tranches de vie à Marcoux" de Marie Paule BAUME, 2003

- Vitesse : env. une centaine de tours par minute
- Rendement : pour moulin 100kg de grain, sous une chute d'eau de 4m, il faut 6003 cubes d'eau

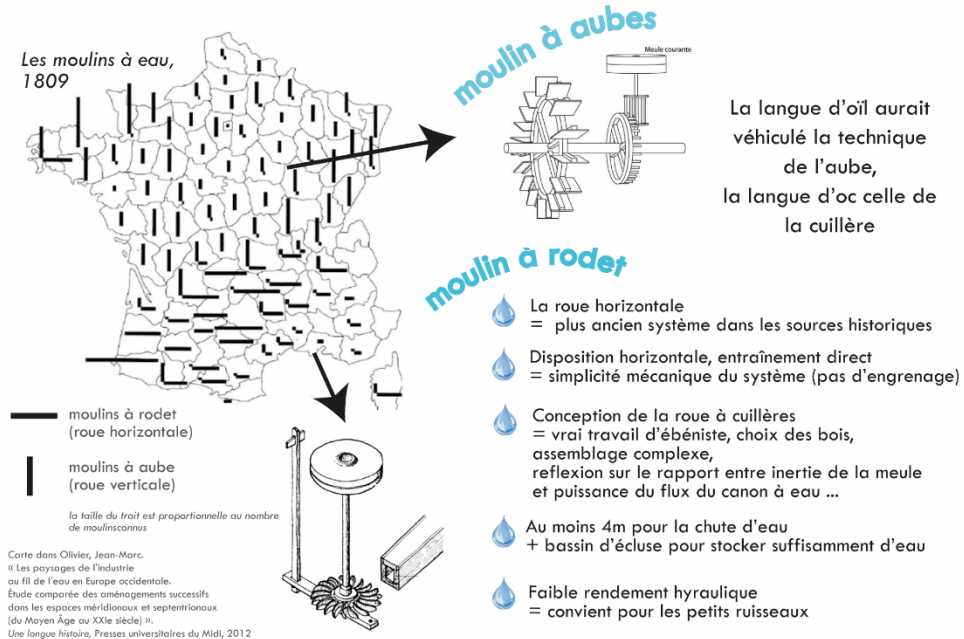
Les meules : peuvent être monolithes ou être constituées d'un assemblage de plusieurs morceaux courbes, cerclés de fer. Elles sont généralement importées.

En fonctionnement, il faut veiller à ce que la roue horizontale ne soit pas en partie immergée, car les frottements sur l'eau diminuent considérablement le rendement.

L'évacuation doit donc se faire dans de bonnes conditions, et il faut ainsi souvent nettoyer ou débayer le canal de sortie (ou canal de fuite).

Cette technique spécifique a été véhiculée au travers de la langue d'oc, la distinguant de la technique à roue verticale portée par la langue d'oïl.

Une distribution spécifique des moulins à aube (roue verticale) et des moulins à rodet (roue horizontale)



Réflexions

Point de rencontre et passage obligé des villageois, ce moulin une propriété de la commune, et on aimerait en savoir plus : par exemple sur l'évolution du tarif de la mouture, le salaire du meunier ... Ou encore, qui furent les « meuniers » ? Des habitants à qui cette fonction a été dévolue ?

Le moulin à eau est une technique ancestrale passée dans l'oubli avec l'arrivée de la fée électricité. Néanmoins, par son énergie exclusivement naturelle, il demeure le modèle parfait d'une activité respectueuse de l'environnement. Une technologie tombée en désuétude qui mérite aujourd'hui que l'on y prête davantage d'attention...